

Itinéraire VS 51 *Martigny - Frontière nationale (- Chamonix, F)*
Cartes Nationales *1324, 1325, 1344*

HISTOIRE *Etat Januar 2002 / BS*

L'itinéraire VS 51 de Martigny conduit en France par les cols de la Forclaz et de Balme d'une part et par le Châtelard d'autre part. Il relie la vallée du Rhône à la vallée de l'Arve selon une direction est-ouest. Pour cet itinéraire on distingue trois tracés. Deux d'entre eux, VS 51.1 et VS 51.2, sont des chemins muletiers coexistants de temps immémorial, qui sont supplantés dans la deuxième partie du XIXème par le tracé VS 51.3 qui draine dès lors l'essentiel du trafic.

Le tracé VS 51.1 conduit de Martigny-Croix au col de Balme en suivant en ligne droite la combe du même nom. Du col de la Forclaz il rejoint le vallon du Trient au hameau du Peuty, d'où il gravit le versant droit du Nant Noir pour atteindre le col de Balme et passer la frontière franco-suisse.

Le tracé VS 51.2 se confond avec VS 51.1 jusqu'à mi-pente entre le col de la Forclaz et Trient, où il bifurque pour atteindre le Gilliod, hameau principal de Trient; il continue en direction de la frontière par Tête Noire et le Châtelard.

Le tracé VS 51.3 du Broccard, sur la route du Grand Saint-Bernard (VS 41) conduit au Châtelard-Frontière par le col de la Forclaz, en se superposant parfois à l'ancien chemin muletier VS 51.2, notamment entre le col de la Forclaz et la frontière française.

Itinéraire reliant la vallée du Rhône à la vallée de l'Arve, VS 51 est certainement utilisé de longue date par les populations locales même si aucune source ne le mentionne. Pour MARET (1989 § 1.3), l'itinéraire de la Combe de la Forclaz ne connaît au Moyen Age qu'un trafic moyen, en comparaison avec les itinéraires de plaines desservant les autres hameaux de Martigny et les grandes voies de transit. L'existence d'une mine de fer dans la région de Trient (aux Tzeppes) déjà signalée, au XIIIe siècle comme étant exploitée depuis fort longtemps, pourrait en être la raison (LONFAT: à paraître). Une seule certitude, les échanges de part et d'autre des cols de Balme et de la Forclaz existent. Dès le XIIIème siècle on trouve des habitants du Haut Faucigny (vallée de Chamonix) aux foires de l'Entremont, ils viennent y acheter notamment du sel et du bétail; en outre, ils sont propriétaires de vigne sur le coteau martignerain (LONFAT à paraître). En 1264, le prieur de Chamonix donne le territoire se trouvant entre le col des Montets et la Barberine, à des "Teutonic" (peut-être des Walser?) qui s'y installent et, peu à peu débordent dans la région de Châtelard et des Jeurs (Trient) pour y habiter. Depuis cette date, la rivière sert de frontière, tout d'abord entre la Savoie et les territoires de l'abbé de Saint-Maurice et de l'évêque de Sion, puis entre la Savoie et les dizains du Valais. Des postes de surveillance contre l'entrée des rôdeurs et des déserteurs existent, en 1641, au col de la Forclaz et au Châtelard.

C'est avec l'avènement du tourisme dans les Alpes à la fin du XVIIIe siècle et la conquête des "glacières de Savoie", après la première ascension du Mont-Blanc en 1787, que l'itinéraire VS 51

prend toute son importance. Les voyageurs accomplissent un tour à partir et en direction de Genève, rejoignant tout d'abord Chamonix puis le Valais, soit par le col de Balme, soit par la Tête Noire, avant de poursuivre par l'Oberland bernois, par l'Italie ou par Saint-Maurice et les bords du lac Léman pour retourner vers Genève. Si, avant cette période, aucune mention ne permet d'affirmer une utilisation régulière de l'itinéraire, il apparaît dès lors dans de très nombreux récits de voyage. L'inventaire des parcours décrits dans les récits du XVIIIème siècle réalisé par ARNOLD montre l'importance prise par l'itinéraire dès cette époque; en effet, si l'on compte toutes les entrées et sorties du territoire valaisan durant cette période, 23 d'entre elles sont enregistrées au col de La Forclaz, ce qui place le passage au premier rang des cols (à égalité avec la Gemmi), seul le passage du défilé de Saint-Maurice le dépasse avec 64 entrées ou sorties. Cet afflux touristique nécessite au début du XIXe siècle la construction d'une route carrossable. L'ingénieur VENETZ présente à cet effet un projet en 1825; une partie de celui-ci est réalisé entre 1827 et 1836 mais face au manque d'argent les travaux ne sont pas poursuivis avant 1860, de telle sorte que l'itinéraire devient carrossable dans sa totalité en 1887 seulement.

Les premières mentions des localités desservies par l'itinéraire VS 51 apparaissent au XVIIIème siècle sur les cartes de LAMBIEN (1709), SCHEUCHZER (1712), mais surtout WALSER en 1768 avec "Combe, Forcla, Teta Negra, Eys Zeurs, Trient, Châtelard" (pont après Martigny-Bourg). A la fin du XVIIIème l'itinéraire est représenté sur les cartes par deux tracés, l'un par le col de Balme (VS 51.1), l'autre par la Tête Noire (VS 51.2).

Les récits de voyage du XVIIIème siècle décrivant le parcours de l'itinéraire VS 51 font état pour la plupart des avantages et inconvénients des deux possibilités de rejoindre Martigny et Chamonix, le tracé VS 51.1 par le col de Balme ou VS 51.2 par la Tête Noire. En général ce choix se fait selon la saison; si le chemin du col de Balme présente l'avantage d'être plus direct et moins escarpé, il reste par contre enneigé plus longtemps, de telle sorte qu'en hiver et au printemps on lui préférera le tracé VS 51.2 qui rejoint la vallée de l'Arve par le col des Montets situé quelque 800 mètres plus bas que le col de Balme (2204 m et 1461 m).

TERRAIN*Relevé 30 Juni 2000 / BS*

L'itinéraire VS 51 relie la vallée du Rhône à la haute vallée de l'Arve selon une direction est-ouest en s'élevant le long de la combe de la Forclaz tout d'abord puis en franchissant soit le col de Balme, soit le col des Montets en France.

Selon l'époque de construction et les moyens de locomotion utilisés, deux types de tracés ont été définis: les chemins muletiers et la voie carrossable, qui se distingue par une diminution de la pente et une augmentation de la largeur du chemin.

Le premier tracé, VS 51.1, est aussi certainement le plus ancien. Il gravit en ligne droite le col de la Forclaz avant de redescendre dans le vallon du Trient, pour s'élancer ensuite le long du Nant Noir vers le col de Balme. Il possède une alternative pour l'hiver par la Tête Noire et le Maupas, le tracé VS 51.2, dont il ne subsiste que de rares traces. A ces deux tracés succède la voie carrossable VS 51.3, qui peu à peu les supprime, au gré des travaux

d'élargissement et de diminution de la déclivité, pour favoriser la circulation des chars tout d'abord puis des diligences et enfin des automobiles. Les anciens tracés subsistent donc dans les zones à forte pente, et se situent en général entre les lacets de la voie carrossable VS 51.3.

— *Fin de la description* —